



Aux goûts du Sanctuaire

AUX GOÛTS DU SANCTUAIRE

1962, boulevard St-Joseph Ouest, Saint-Majorique-de-Grantham (Qc), J2B 8A8

loisirs@st-majorique.ca / 819-478-7058

Réservé à St-Majorique

Numéro de demande

Formulaire d'inscription 2 octobre 2021

INFORMATIONS SUR L'ARTISAN / COMMERÇANT / ARTISTE	
Nom complet	
Adresse	No Appartement
Ville	Code Postal
Téléphone	Cellulaire:
Courriel:	

INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE ET LES PRODUITS EXPOSÉS
Nom de l'entreprise (S'il y a lieu)
Site web
Description de vos produits
Veillez svp joindre au minimum 3 photos de vos produits (obligatoire) et le logo de votre entreprise (s'il y a lieu). Seuls les produits de création artisanale québécoise sont acceptés.

INFORMATION SUR LE KIOSQUE	
Apportez-vous un abri ? OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	Note: - Maximum permis pour l'abri : 10 pieds X 10 pieds PAR KIOSQUE - Notez qu'aucun abri n'est fourni par l'événement.
Avez-vous besoin d'électricité (si oui, des frais de 7,50\$ par représentant s'applique)? OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
Si l' électricité vous est nécessaire, veuillez énumérer les appareils que vous devez brancher, le voltage et les watts :	
Y aura-t-il dégustation à votre kiosque ? OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
Est-ce que vous manipulez des aliments avec vos mains ? OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
PRENEZ NOTE QU'IL N'Y A PAS D'EAU POTABLE SUR LE SITE.	
ALIMENTATION : Vous devez nous fournir une copie de votre permis de vente au détail du MAPAQ.	
BOISSONS ALCOOLISÉES : Vous devez nous fournir une copie de votre permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux.	

FRAIS DE LOCATION		TOTAL KIOSQUE + TABLE + ÉLECTRICITÉ \$
KIOSQUE (obligatoire)	TABLE (facultatif)	
KIOSQUE: 50\$ (10' X 10') taxes incluses <input type="checkbox"/> 1 kiosque = 50,00\$ <input type="checkbox"/> 2 kiosques = 100,00\$ <input type="checkbox"/> 3 kiosques = 150,00\$	TABLE: Si besoin de table, des frais de 5\$/table s'applique. <input type="checkbox"/> 1 table = 7,50\$ <input type="checkbox"/> Si plus qu'une, indiquez le nombre de table <input type="checkbox"/> Pas besoin de table = 0\$	
TOTAL KIOSQUE: \$ <input type="text"/>	TOTAL TABLE x 7,50\$: <input type="text"/> \$ 1 table = 8 pieds	
SVP joindre un chèque à l'ordre de LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM, daté d'au plus tard le 10 juin 2021		



Aux goûts du Sanctuaire

AUX GOÛTS DU SANCTUAIRE

1962, boulevard St-Joseph Ouest, Saint-Majorique-de-Grantham (Qc), J2B 8A8

loisirs@st-majorique.ca / 819-478-7058

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les renseignements personnels recueillis dans le présent formulaire et, le cas échéant, dans les documents qui doivent y être annexés sont nécessaires au traitement de votre demande.

Les renseignements personnels vous concernant sont confidentiels et ne peuvent être divulgués sans votre consentement à moins que la loi ne l'autorise.

Autorisez-vous la municipalité de St-Majorique à divulguer votre **adresse courriel** sur son site internet et ses outils de promotion ?

OUI

NON

Autorisez-vous la municipalité de St-Majorique à divulguer votre **numéro de téléphone** sur son site internet et ses outils de promotion ?

OUI

NON

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Cochez et initialisez:

- 1- La municipalité de St-Majorique n'est pas responsable des bris, pertes ou vols pouvant survenir sur le site, et ce pour toute la durée de l'événement.
- 2- L'artisan/L'artiste/Le commerçant s'engage à vendre uniquement les produits décrits sur son formulaire d'inscription.
- 3- L'artisan/L'artiste/Le commerçant s'engage à être présent le samedi des festivités ou le dimanche si reporté.
- 4- L'artisan/Commerçant s'engage à respecter les heures d'arrivée et de départ qui lui seront fournies afin d'assurer le bon déroulement des activités.
- 5- L'artisan/Commerçant a pris conscience qu'une fois le chèque encaissé, aucun remboursement ne sera effectué, et ce en aucun cas.
- 6- La municipalité de St-Majorique se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute inscription selon les produits offerts et la disponibilité des kiosques.
- 7- L'artisan/Commerçant s'engage à offrir uniquement des créations artisanales et québécoises.
- 8- L'artisan/Commerçant s'engage à respecter les bénévoles et organisateurs.
- 9- L'artisan/Commerçant s'engage à respecter les mesures sanitaires en vigueur lors de l'événement (Covid-19).

AUTORISATION D'UTILISATION DE PHOTOGRAPHIES, D'ENREGISTREMENTS AUDIO ET VIDÉO OU DE PRODUCTIONS

Dans un objectif d'information, de promotion ou de partage, la municipalité de St-Majorique peut utiliser des photographies et des enregistrements audio et vidéo ou des productions. Elles peuvent être placées dans diverses publications internes ou externes ou sur internet. Les productions et photographies peuvent également être reprises par les médias. Aucun caractère lucratif n'y est associé.

Type d'utilisation:

1- Publication de photographies, enregistrements audio et vidéo ou productions dans les médias d'information.

2- Publication sur le site internet de la municipalité de St-Majorique (www.st-majoriquedegrantham.qc.ca) ou sur des sites de partage (Facebook, YouTube, etc.).

3- Publication de photographies à des fins publicitaires et dans des documents à diffusion publique, tels que les dépliants ou bulletins d'information et les outils de promotion.

AUTORISATION OU REFUS

Cochez :

J'AUTORISE:

- que moi, mon équipe ou mon kiosque soit photographiés ou enregistrés (audio et vidéo) dans le cadre de toutes ses activités afin que la municipalité de St-Majorique puisse diffuser ces documents selon les types d'utilisation décrite ci-dessus.

JE REFUSE:

- que ces photographies ou enregistrements soient diffusés.



AUX GOÛTS DU SANCTUAIRE

1962, boulevard St-Joseph Ouest, Saint-Majorique-de-Grantham (Qc), J2B 8A8

loisirs@st-majorique.ca / 819-478-7058

Aux goûts du Sanctuaire

DÉCLARATION & SIGNATURE

Cochez :

- Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts.
- Je déclare avoir pris connaissance des conditions de location et m'engage à les respecter.
- Je reconnais être informé que le non-respect de mon engagement envers les conditions de location entrainera le refus de mon inscription ultérieure.
- Je déclare avoir lu et compris l'information ainsi que les modalités d'inscription.
- Je renonce à toute forme de rémunération ainsi qu'à tout recours ou poursuite de quelque nature que ce soit contre la municipalité de St-Majorique et ses bénévoles.

Signature :

Date :

RAPPEL DES PIÈCES JOINTES

Cochez :

- J'ai fait parvenir 3 photos de mes produits (obligatoire afin que votre dossier soit complet) et le logo de mon entreprise (s'il y a lieu).
- J'ai fait parvenir un chèque couvrant les frais d'inscription, daté d'au plus tard le **10 juin 2021**.

L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.

COMMENTAIRES ET/OU QUESTIONS



Aux goûts du Sanctuaire

AUX GOÛTS DU SANCTUAIRE

1962, boulevard St-Joseph Ouest, Saint-Majorique-de-Grantham (Qc), J2B 8A8

loisirs@st-majorique.ca / 819-478-7058

Aux goûts du Sanctuaire – C'est quoi ?

Aux goûts du Sanctuaire est un événement implanté dans la municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham afin de faire découvrir de nouvelles saveurs et de nouvelles entreprises régionales aux participants. Si la situation sanitaire le permet, il y aura également différentes animations et différents artistes tout au long de la journée. Cet événement permettra aussi aux gens de découvrir notre magnifique parc du Sanctuaire ou la randonnée pédestre, la raquette et le ski de fond sont possibles dans les différents sentiers. Certaines entreprises auront des dégustations et/ou objets de démonstration pour faire découvrir certains de leurs produits sur place. Il y a aussi la possibilité de vendre ses produits sur place. De plus, il y a la possibilité d'offrir des paniers cadeaux qui serviront de prix pour le tirage ayant lieu à la fin de la journée. Il y aura une boîte à l'accueil du site, afin que les gens puissent obtenir des coupons pour gagner un panier cadeau.

Modalités d'inscription 2021

- Remplissez le formulaire et faites-le parvenir par courriel ou par la poste.
- Une réponse vous sera acheminée dès que le comité de sélection aura fait leurs choix, et ce au plus tard le 30 juin 2021.

Pour tout changement à votre inscription, veuillez nous contacter dans les meilleurs délais.
Courriel : loisirs@st-majorique.ca Téléphone : 819-478-7058

Date limite d'inscription : 10 juin 2021

Nous accordons priorité à ceux qui respectent cette date. Un comité de sélection évaluera les demandes d'inscription et les choix seront faits selon certains critères, dont l'originalité du produit, la diversité des produits offerts, etc. Après le 10 juin, nous prendrons les inscriptions seulement s'il y a eu annulation de la part d'un artisan. Noter qu'une inscription incomplète sera rejetée et réévaluée lorsqu'elle sera reçue complète.

Critères d'admissibilités

- Fourni un formulaire d'inscription complet et ce dans les temps demandés.
- Offre des produits régionaux.
- Détient ses permis (s'il y a lieu).
- La diversité des produits offerts.
- L'originalité des produits.

Produits admissibles

Afin de promouvoir les produits régionaux, les produits doivent être faits au Québec et de façon artisanale. Vous devez obligatoirement joindre à votre formulaire au minimum 3 photos de vos produits pour permettre une sélection adéquate de la part du comité de sélection. Seuls les produits inscrits sur votre formulaire et acceptés par le comité de sélection pourront être présentés lors de l'événement.

Kiosques

Nous n'offrons aucune location d'abri, toutefois vous pouvez apporter le vôtre. Il ne doit pas excéder 10' X 10' par kiosque puisqu'il vous sera impossible de l'installer. Si vous avez absolument besoin d'électricité, veuillez-nous le spécifier sur le formulaire. Par contre, sachez que comme l'événement a lieu au milieu d'un parc, les accès à l'électricité sont très limités, il est donc possible que nous ne puissions acquiescer à votre demande. Nous ne sommes pas responsables des vols ou des dommages causés à vos installations ainsi qu'à vos produits.

Covid-19

Nous accorderons une grande importance au respect des normes sanitaires en vigueur lors de l'événement et demanderons à chacun des exposants et participants de s'y conformer. Les mesures sanitaires à respecter vous seront fournies dans un délai de 7 jours (1 semaine) avant la tenue de l'événement.